

Bruxelles Environnement, l'administration de l'environnement et de l'énergie, cherche pour sa division Espaces Verts, des :

Jardiniers - Jardinières

2016-DN18-22



Elisabeth nous explique son métier : Je suis jardinière et chef de secteur. Je m'occupe de l'organisation du travail des 15 jardiniers. Les gens viennent se promener dans nos parcs pour la détente, ils aiment que les massifs soient beaux, les pelouses bien tondues, qu'ils puissent flâner dans un lieu agréable. Mon rôle est de rendre cela possible.

Fonction

La fonction est exercée au sein de la Division Espaces Verts.

La « Division Espaces Verts » de Bruxelles Environnement a pour mission de gérer les 400 hectares de parcs et jardins publics de la Région de Bruxelles-Capitale.

Son action en matière de promotion de la gestion écologique et la préservation de la biodiversité s'étend toutefois à l'ensemble de la région.

Vous voulez en savoir plus sur les activités de Bruxelles Environnement?

Consultez le site Internet: www.environnement.brussels

Tâches

En tant que jardiniers et jardinières au sein de Bruxelles Environnement, nous exécutons divers travaux liés à l'entretien et l'aménagement des espaces verts à Bruxelles.

Ceci implique différentes tâches comme :

- Planter
- Tailler
- Semer
- Arroser
- Biner
- Bêcher
- Faucher
- Traiter les mauvaises herbes
- Ramasser et évacuer les déchets
- Tondre et entretenir les gazons
- Entretien des pièces d'eau
- Toute autres tâches relatives à l'entretien et l'aménagement des espaces verts

Profil

Les jardiniers - jardinières :

- Ont au moins 18 ans
- Ont une expérience de minimum 1 an dans le domaine horticole, sylvicole ou agricole, ou ont suivi une formation dans ce domaine
- Maîtrisent les techniques d'entretien des espaces verts (travail du sol, tontes, etc.)
- Maîtrisent les machines horticoles (débroussailleuse, taille-haie, tondeuse, etc.)
- Connaissent les plantes (nomenclature) et les matériaux utilisés dans l'entretien des espaces verts
- Ont une bonne condition physique
- Ont l'esprit d'équipe

Conditions de travail

- Horaires : du lundi au vendredi – 7h36/jour

Nous offrons

- Un contrat à durée indéterminée
- Un travail à temps plein
- Un emploi au sein d'équipes jeunes et motivées dans une administration éco-dynamique
- Un salaire selon les barèmes de la fonction publique (pécule de vacances et prime de fin d'année)
- Outre les services prestés dans le secteur public, il est possible de bénéficier d'une reconnaissance pour 6 ans maximum de services prestés dans le secteur privé ou comme indépendant.
- Des chèques-repas (7 €)
- Possibilité de prime de bilinguisme (via examen Selor)
- Une formation continue
- Une assurance hospitalisation
- Un abonnement STIB
- Une intervention sur l'abonnement SNCB, TEC, De Lijn
- Une prime vélo ou possibilité de vélo d'entreprise
- 35 jours de congés par an
- Garderie d'enfants pendant juillet-août

Intéressé(e) ?

Envoyez votre CV et une lettre de motivation avec mention du numéro de référence **2016-DN18-22**, à:

Bruxelles Environnement, Service Sélection
Avenue du port 86c/3000 à 1000 Bruxelles

E-mail: human.resources@environnement.brussels
www.environnement.brussels

Bruxelles Environnement garantit une procédure de sélection sans discrimination, sur base des compétences requises. « Parce que la diversité, c'est dans notre nature... »